

## FESTIVAL VOIX MÊLÉES

18<sup>ÈME</sup>  
ÉDITION



**ACTUALITÉS**  
Ecole Jean Macé  
P 9



**ASSOCIATIONS**  
APJC 50<sup>ème</sup>  
anniversaire  
P 26



DU 8 OCTOBRE 2015 AU 26 FEVRIER 2017

**CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE**

# CIRQUE D'HIVER

**NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE**

## Surprise

01 47 00 28 81

[WWW.CIRQUEDHIVER.COM](http://WWW.CIRQUEDHIVER.COM)

POINTS DE VENTE HABITUELS ET GUICHETS DU CIRQUE 7/7

AVEC **RTL9** **ANOUS PARIS** **MAIRIE DE PARIS** **BilletRéduc** **NEO** **Le Parisien** **RMC INFO TALK SPORT**

2 concerts par soir pendant 3 jours !!

# PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

19, 20 et 21 mai 2017

12<sup>e</sup> édition

19 mai // 20h30 //  
**LUCY DIXON & TRIO**  
ROMANE sur les pas de Django

20 mai // 20h30 // **MICHEL PASTRE QUINTET**  
Charlie Christian Project  
**SARAH MCKENZIE**  
We could be lovers

21 mai // 17h // **SEVA SWINGS SINATRA**  
**DANIEL MILLE**  
interprète Astor Piazzolla

- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
  - Vœux du Maire
  - Approbation du PLU
  - Extension de l'école Jean Macé
  - Inscriptions
  - Elections : établir une procuration
- > **ECHOS** page **13**
  - Arbre de la laïcité
  - Conseil Municipal
  - Festivités de Noël
- > **CULTURE** page **18**
- > **ASSOCIATIONS** page **25**
- > **SPORTS** page **29**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**
- > **INFOS PRATIQUES** page **33**
- > **INFOS SERVICES** page **34**



**Couverture :**  
18<sup>ème</sup> Edition du Festival Voix Mêlées



# Vos élus vous reçoivent

**RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :**  
Secrétariat du Cabinet de M. Le Sénateur-Maire  
Tél. : 01 48 02 75 04/05

**M. Le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous**  
Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous.  
Tél. : 01 48 02 75 04 /05

<b>Katia COPPI</b>	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires ( 3-11 ans ), Conseillère Départementale
<b>Yvon ANATCHKOV</b>	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
<b>Annick GARTNER</b>	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
<b>Marc SUJOL</b>	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
<b>Sophie DUBOSC</b>	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
<b>Patrick SARDA</b>	6 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
<b>Christine GAUTHIER</b>	7 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
<b>Serge CARBONNELLE</b>	8 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué aux Finances
<b>Martine CUMIN</b>	9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
<b>Jacques MENZILDJIAN</b>	10 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
<b>Jacqueline DURAND</b>	Conseillère municipale déléguée au Handicap
<b>Sabrina ASSAYAG</b>	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
<b>Jackie SIMONIN</b>	Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants
<b>Geneviève SIMONET</b>	Conseillère municipale déléguée à la Culture et à la Communication
<b>Philippe BOUTIGNY</b>	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

**PERMANENCE :** Le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois.  
Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03



**Allô Monsieur Le Sénateur-Maire**

**01 48 02 75 94**  
**Philippe DALLIER en direct**

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (SAUF AU MOIS D'AOÛT)

## Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois  
N° 103 Février 2017. Tirage : 12 000 ex.

- > Directeur de publication : Philippe Dallier
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



## Communication en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, (12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.
- > **Par courrier à :** M. Le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr

# DI MINO

Ent. JEAN-LOUIS

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

www.di-mino.fr

Menuiserie bois./alu - Agencement de magasins  
Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres  
Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états



**LEVAGE . MANUTENTION . TRANSPORT .  
STOCKAGE**

06 82 86 24 33 – cora2ltm@gmail.com  
22, allée Jean-Louis Rapinat – Les Pavillons-sous-Bois



**un artisan à votre service depuis 1981**

**PROFESSIONNEL GAZ**

**CHAUFFAGE**

**NOUVELLES ENERGIES**

**TÉL. : 01 48 50 01 47**

**CLIMATISATION**

**COUVERTURE**

**PLOMBERIE**



69, allée Jules-Auffret  
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

**POUR VOS PUBLICITÉS  
DANS LES PUBLICATIONS  
MUNICIPALES**

**CONTACTEZ  
LE SERVICE RÉGIE  
PUBLICITAIRE**

**DE LA VILLE :**

**01 48 02 75 60**



**SOCIETE PRS  
LIVRY GARGAN**

**Tél. 01 43 32 45 54**

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de  
rénovation en milieu occupé ou vide et parties  
communes

**N'hésitez pas à nous contacter**

**SPÉCIALISTE  
PMR  
Personne à Mobilité  
Réduite**



- PEINTURES
- REVÊTEMENTS MURAUX
- REVÊTEMENTS DE SOLS
- PLOMBERIE
- ELECTRICITÉ
- MENUISERIE
- MAÇONNERIE
- NETTOYAGE

## Adoption du **PLU**

**N**ous voilà parvenus au terme du long processus d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le Conseil municipal a émis, à l'unanimité, le 30 janvier dernier, un avis favorable et le Conseil de territoire Grand Paris Grand Est, dont c'est dorénavant la compétence, a formellement approuvé ce document le 31 janvier.

Je tiens particulièrement à remercier celles et ceux, membres d'associations ou simples citoyens, qui ont pris la peine de participer à cet important travail. Les différentes réunions publiques et les ateliers thématiques ont permis de recueillir les avis des uns et des autres ainsi que ceux de nos partenaires institutionnels parmi lesquels l'État, la Région, le Département et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Au terme de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve.

Les services de l'État ont maintenant un mois pour vérifier que toutes les obligations légales et réglementaires auxquelles nous devons nous conformer ont été respectées. Au premier rang d'entre-elles figurent les objectifs de constructions imposés à toutes les communes d'Ile-de-France. Nous saurons donc, début mars, si notre PLU est de facto validé ou bien si le Préfet prend la décision de le déférer devant le Tribunal Administratif. Je souhaite bien évidemment, et je ne doute pas, que nous soyons dans le premier cas de figure.

Le PLU que nous avons élaboré a tenté de concilier deux exigences qui pouvaient paraître contradictoires : notre volonté de préserver le caractère pavillonnaire de notre ville et l'obligation de permettre, par des règles de construction adaptées, l'atteinte des objectifs fixés par la loi comme le respect du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France. Après ce long travail de réflexion, je pense que nous sommes parvenus au meilleur compromis possible.

Notre zone pavillonnaire a été entièrement préservée et nous avons même très fortement renforcé les contraintes pour éviter le morcellement des parcelles les plus importantes et surtout, les constructions en second rang.

Nous avons également tenu bon contre la volonté des services de l'État qui auraient voulu voir modifier le zonage, tout le long du boulevard Pasteur, afin de permettre la construction d'immeubles. En contrepartie, nous avons accepté de construire plus haut le long de la RN3 et dans le secteur Victor-Hugo / Chanzy.

C'est donc sur la base de ce PLU que notre ville continuera de se développer dans les années à venir. À quel rythme ? Toute la question est là. Les objectifs qui nous sont assignés sont très importants puisqu'ils sont au minimum de 90 logements par an. Mais, il faudrait en fait, atteindre 180 logements par an pour respecter l'ensemble des obligations qui nous sont imposées, notamment, celles de disposer de 25% de logements sociaux en 2025. Pour construire à un tel rythme, faudrait-il encore que des terrains soient disponibles et que la commune soit en capacité de construire les équipements publics nécessaires aux nouveaux habitants. Je ne crois pas un instant que cela soit possible. Comme souvent, dans ce beau pays, certains pensent qu'il suffit de graver dans le marbre de la loi de beaux objectifs pour qu'ils soient réalisables. L'avenir nous dira ce qu'il en était.

Je terminerai en saluant la décision de la Région Ile-de-France qui vient de signer avec l'État le nouveau Contrat de Plan qui va permettre de financer de nouveaux projets de transport dont le T-Zen 3 qui reliera la Porte de Pantin à la gare de Gargan. Ce projet sera enfin l'occasion de requalifier de bout en bout l'ex RN3 tout en améliorant grandement la qualité des transports en commun •

**Philippe DALLIER,**  
Votre Maire



**Philippe DALLIER**  
Sénateur de la Seine-Saint-Denis  
Maire des Pavillons-sous-Bois

« Le Commissaire  
enquêteur a émis  
un avis favorable  
sans réserve »



## Cérémonie des vœux du Maire

Le jeudi 12 janvier 2017, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré des élus de la Ville, a présenté ses vœux pour la nouvelle année en présence du Sous-Préfet et de nombreux élus du département.

Conformément à la tradition, Philippe Dallier, a prononcé un discours dans lequel il a tenu à rappeler les tragiques événements qui se sont déroulés récemment en France mais aussi dans le monde : « nous traversons une crise majeure, comme la France et le monde en ont déjà connu mais nous en sortirons par le haut, c'est-à-dire par la défaite de ceux qui incarnent aujourd'hui la barbarie la plus abjecte. Alors n'ayons pas peur et portons haut ce que nous sommes, notre culture, notre langue, nos valeurs ! ».

**A**près avoir détaillé la situation de la France et l'approche des prochaines échéances électorales, Philippe Dallier est revenu sur le plan local, en rappelant toutes les réalisations menées en 2016 et en annonçant les principaux projets pour l'année à venir :

- 2016, inauguration de deux bâtiments publics : une halte-garderie « A petits pas » et une école maternelle entièrement rénovée de 12 classes dans les anciens locaux de l'école Jean Macé.
- En 2017, les travaux de construction d'une nouvelle crèche, d'une capacité de 45 berceaux, débuteront sur le bord du Canal de l'Ourcq, dans les anciens locaux de la Colonie de la Villette.
- L'extension de l'école Jean Macé (9 classes) commencera dès le début de l'année 2017, avec pour objectif d'ouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2018.
- En voirie, la Ville a investi plus d'un million d'euros pour renouveler l'éclairage public, enfouir les réseaux et installer un éclairage de type LED, plus économique. Cet effort sera poursuivi en 2017 et en 2018.
- Au niveau du sport, l'un des trois terrains de football a été réhabilité et l'année 2017 sera consacrée à l'étude du projet de réhabilitation de la piste d'athlétisme.

- L'actualité commerciale sera marquée par le début de la construction du centre commercial des berges de l'Ourcq au cours du premier trimestre.
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme s'est déroulée en 2016 pour une validation à la fin du mois de janvier par le Conseil de Territoire.



➤ La cérémonie des voeux s'est clôturée par la remise des médailles de la Ville.

➤ Francine Quicray-Renard  
Médaille de la Ville

Présente sur la Ville depuis 11 ans, au poste de Directrice de l'école Louise Michel puis de l'école Jules Verne, Francine Quicray-Renard a fait valoir ses droits à la retraite en juin 2016.



➤ Docteur Patrice Duval  
Médaille de la Ville

Médecin généraliste aux Pavillons-sous-Bois depuis 1980, Patrice Duval a exercé sa profession en Cabinet, mais aussi, au Centre Municipal de Santé ainsi qu'auprès des plus petits, à la crèche des Berceaux de l'Ourcq.

➤ Michel Bruas  
Honorariat d'Adjoint au Maire

Elu pour la première fois en 1983 au Conseil Municipal de la Ville, Michel Bruas n'a cessé de s'investir au service des Pavillonnais. En 1995, il est devenu Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et du Sport jusqu'en 2008, puis exclusivement de l'Urbanisme jusqu'en 2014, où il a souhaité mettre un terme à son engagement d' élu municipal.

L'honorariat vient récompenser les élus, Maire, Adjoint au Maire et délégué, qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 années dans une même commune.

Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a tenu à remettre à Michel Bruas l'honorariat d'Adjoint au Maire en compagnie de Paul Mortès, qui avait reçu, lui aussi, quelques mois plus tôt cette même distinction.





## Vidéo verbalisation

Cette année, la ville des Pavillons-sous-Bois mettra en place, après accord du Préfet et du Procureur de la République, la vidéo verbalisation sur 4 secteurs : Chanzy, Victor-Hugo, La Fourche et la Basoche.

Cette mesure vise à réduire le nombre d'incivilités en matière de stationnement et à améliorer ainsi la circulation sur des axes souvent très embouteillés en raison de l'arrêt des véhicules en double file.



### FONCTIONNEMENT

CE SYSTÈME DONNE LA POSSIBILITÉ DE VERBALISER À DISTANCE UN CONDUCTEUR QUI COMMET UNE INFRACTION AU CODE DE LA ROUTE EN UTILISANT LES CAMÉRAS DE VIDÉO SURVEILLANCE.

Depuis les écrans, l'agent verbalisateur observe les véhicules en stationnement gênant ou dangereux, réalise deux photos de la scène en respectant un intervalle de deux minutes, puis constate l'infraction.

Cette constatation est ensuite adressée au centre automatisé des amendes de Rennes où l'Officier du Ministère Public adresse, après vérification de la matérialisation de l'infraction, le procès-verbal au propriétaire du véhicule.

Pour avertir les conducteurs, des panneaux d'information situés dans les secteurs des voies concernées ont été installés •

## Approbation du Plan Local d'Urbanisme

La procédure d'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme, prescrite par la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2015, arrive à son terme après la phase d'enquête publique qui s'est déroulée du 19 octobre au 21 novembre 2016.

A la fin de l'enquête publique, pour répondre aux avis formulés par les personnes publiques associées et par les Pavillonnais dans le registre d'enquête, la Ville a apporté certaines modifications au PLU :

- Allègement de l'obligation de maintenir le linéaire commercial sur l'avenue Aristide-Briand et modifications réglementaires sur la règle des places de stationnement pour les commerces supérieurs à 400 m<sup>2</sup>.
- Révision des cœurs d'îlots comportant des espaces boisés protégés.
- Homogénéité du zonage de l'avenue Jean-Jaurès entre la Mairie et la Gare Pavillons/Le Raincy.
- Diminution de la hauteur des constructions sur le périmètre de la Basoche, ramenée à 16 mètres, soit R+4.
- Mesure de protection, au titre du patrimoine bâti, sur certains bâtiments publics (église Notre-Dame, église Saint-Augustin, gymnase Léo Lagrange et bâtiment de la colonie de la Villette).

La commissaire enquêteur a rendu son rapport le 12 décembre 2016 avec **un avis favorable sans réserve**. Le Plan Local d'Urbanisme a été soumis à l'avis du Conseil Municipal du 30 janvier 2017 avant d'être approuvé au Conseil de Territoire de Grand Paris Grand Est le 31 janvier 2017.

Il sera donc exécutoire un mois après l'affichage de la délibération au siège de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et une publication dans le journal Le Parisien •



Retrouvez plus d'infos sur  
[www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)



## Préemption d'un bien pour créer un bâtiment public

La Ville a fait valoir son droit de préemption sur un bien situé 152, avenue Jean-Jaurès aux Pavillons-sous-Bois. La maison, construite sur une parcelle de 1818m<sup>2</sup>, représente une véritable opportunité pour la Ville. Ce bâtiment, intégrant le patrimoine de la Ville, sera destiné aux plus jeunes. Courant 2017, le service projet de la Ville étudiera les possibilités d'aménagement de l'espace et la réalisation d'un centre de loisirs •



### Le droit de préemption :

Ce droit permet à la commune d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu.

Lorsqu'un propriétaire vend un terrain ou une maison à un acheteur, avant que la vente ne soit conclue, la commune doit s'exprimer sur sa volonté d'user de son droit de préemption. Si elle choisit de le faire, elle devient prioritaire pour l'acquisition du bien. Sinon, la vente suit son cours normal.

Grâce au droit de préemption urbain, une commune peut ainsi acquérir des biens dont elle a besoin pour mener à bien ses projets d'aménagement sans avoir recours à l'expropriation •

## Extension de l'école Jean Macé **Début des travaux**

Après avoir terminé les travaux de rénovation du bâtiment principal de l'école Jean Macé, les travaux d'extension de l'école ont débuté depuis quelques jours avec une première phase consacrée au terrassement.

Ce projet verra le jour sur un terrain situé à l'arrière de l'école sur une surface de 1500m<sup>2</sup> et pourra accueillir 9 classes supplémentaires •



### Les chiffres

- Budget estimé : 5 millions d'euros HT
- Nombre de classes : 9 classes
- Ouverture prévue : septembre 2018



## Le Conseil Local de Santé Mentale

La Ville se préoccupe depuis de nombreuses années du secteur de la santé mentale. La souffrance psychosociale qui s'exprime auprès des élus, les nombreuses sollicitations institutionnelles ou provenant des habitants, ont conduit la ville des Pavillons-sous-Bois à mettre en place le Conseil Local de Santé Mentale.

Cette plateforme de concertation a pour mission de favoriser les échanges entre les acteurs impliqués, de près ou de loin, dans la santé mentale : professionnels du secteur psychiatrique, élus municipaux, travailleurs sociaux, usagers, associations, conseillers en insertions ...

En favorisant le décloisonnement entre acteurs, le CLSM cherche à développer des stratégies locales en matière de prévention, d'accès aux soins, d'inclusion sociale dans le domaine de la santé mentale.

Grâce au travail au sein de 4 commissions et à une réunion régulière (une fois tous les deux mois) d'évaluation de situations d'adultes en difficulté, la ville des Pavillons-sous-Bois met en place des actions.

### LES COMMISSIONS :

- > **JURIDIQUE** : travaille sur l'articulation entre la santé mentale et le droit. Thèmes : accès aux droits, soins sans consentement, mesures de protection, recours face à la justice ...
- > **INFORMATION ET DESTIGMATISATION** : propose des interventions ou des actions qui visent à informer les professionnels et le public sur les questions liées à la santé mentale.
- > **INSERTION** : vise à promouvoir différentes formes d'insertion pour les personnes atteintes de troubles psychiques.

- > **PÉDOPSYCHIATRIE** : étudie les problématiques auxquelles sont confrontés les enfants, les adolescents et leur famille en cas de troubles psychiques •



### Infos :

La SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale) organise une journée d'information le **jeudi 16 mars 2017**, toute la journée, à la Bourse du travail de Bobigny.

**Le matin** : table ronde sur l'insertion professionnelle des personnes ayant un handicap psychique.

**L'après-midi** : table ronde sur la souffrance au travail.

## Inscriptions

aux centres de loisirs et à la restauration scolaire

*Vacances d'été 2017 et année scolaire 2017/2018*



### > Renouvellement

**Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la Ville durant l'année scolaire 2016/2017**

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 28 mars 2017
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 18 avril 2017
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 25 avril 2017

### > Nouvelles inscriptions

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 9 mai 2017
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 16 mai 2017
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 23 mai 2017

ATTENTION : le nombre de places est limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.



Service Enseignement Jeunesse et Sports  
Hôtel de ville-Bureau n°7  
Tél. : 01 48 02 75 11/26

### > Documents à fournir

**Merci de vous munir des documents suivants pour compléter votre inscription :**

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, edf, gaz),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (le cas échéant, dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage fournir une convention ou attestation),
- dernier avis d'imposition reçu,
- numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales,
- carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement •

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

## Les Pavillons-sous-Bois : rattachement à la sous-préfecture du Raincy

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Ville a changé de sous-préfecture de rattachement.

**A**vec ce nouveau découpage, l'Etat souhaite modifier les arrondissements afin de faire coïncider leurs périmètres avec ceux des Etablissements Publics Territoriaux. L'arrondissement du Raincy comprend désormais l'EPT Grand Paris Grand Est auquel la ville des Pavillons-sous-Bois appartient.

Pour les démarches, telles que la délivrance des titres (Carte Natio-

nale d'Identité, passeport, permis de conduire et Système d'Immatriculation des Véhicules), il est prévu de maintenir l'organisation actuelle jusqu'à la mise en œuvre, courant 2017, du Plan Préfecture Nouvelle Génération, qui mettra un terme au passage obligé des usagers en préfecture ou sous-préfecture, au profit de procédures dématérialisées.

Cette nouvelle organisation doit entrer en vigueur en mars 2017 pour les CNI et passeports et en novembre 2017 pour les permis de conduire et SIV. Jusque-là, il est donc prévu que les usagers, des communes nouvellement rattachées continueront à relever, à titre transitoire, de la préfecture de Bobigny. Pour les étrangers résidant aux Pavillons-sous-Bois l'accueil se fera à la sous-préfecture du Raincy •

## Elections : comment établir une procuration



**E**n 2017, les électeurs seront appelés à voter les dimanches 23 avril et 7 mai pour les élections présidentielles et les dimanches 11 et 18 juin pour les élections législatives. Si vous n'êtes pas présents à ces dates là, vous pouvez, dès à présent, établir une procuration. Le vote par procuration permet, à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui.

### > VOTE PAR PROCURATION

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France pour la même élection.

### > QUI PEUT EXERCER LE DROIT DE VOTE PAR PROCURATION ?

Selon l'article L71 du Code électoral : « peuvent exercer ce droit, les électeurs qui attestent sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles ou de formation, d'un handicap, de l'assistance à apporter à une personne malade ou pour des raisons de santé, parce qu'ils sont en vacances ou qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, il leur est impossible d'être présents dans leur commune ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence ».

### > OÙ PEUT-ON FAIRE ÉTABLIR UNE PROCURATION ?

Commissariat de Bondy : 26, avenue Henri-Barbusse

**Pièces à fournir :** Une pièce d'identité et une attestation sur l'honneur (figurant sur le CERFA) mentionnant le motif de la demande.

**Délais :** la procuration doit être établie au moins cinq jours avant la date du scrutin.

### > NOUVEAU : Formulaire disponible en ligne.

**Le formulaire peut être préalablement rempli sur son ordinateur.**

Le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso.  
Site Internet : [www.interieur.gouv.fr / vote par procuration](http://www.interieur.gouv.fr/vote-par-procuration)

### > Vous devez ensuite vous présenter, en personne,

au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie, au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin de valider votre demande. Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune dans laquelle les électeurs votent.

### > DURÉE DE VALIDITÉ

En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée. Pour un scrutin : la procuration indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1<sup>er</sup> tour, le second tour ou les deux tours.

### > COMMENT SE DÉROULE LE VOTE LE JOUR DU SCRUTIN ?

Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place •

**A NOTER :** Tous les électeurs recevront une nouvelle carte



Mairie des Pavillons-sous-Bois  
Service Population  
Tél. : 01 48 02 75 71/72

## Seniors : Les sorties du CCAS

Chaque année, le CCAS propose aux seniors, au printemps, une sortie d'une journée et un séjour.

### ➤ Sortie le samedi 22 avril 2017, à Ouzouer-sur-Loire « Murmures aux oreilles des tigres ».

Visite guidée du centre de protection des tigres et l'après-midi découverte du Musée du cirque et de l'illusion à Dampierre-en-Burly.

Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2017.  
Tarif : 47€ par personne incluant le transport et le déjeuner.



### ➤ Séjour du 27 mai au 3 juin 2017, à Moliets dans les Landes au VVF Villages Le Huchet.

Au bord de la côte landaise, au milieu d'une pinède, le VVF Villages est situé dans un environnement typique de cette partie de la côte Atlantique. Votre séjour dans les Landes vous permettra de profiter de ce pays où l'océan, les dunes et les forêts se confondent merveilleusement pour créer un décor somptueux aux richesses naturelles diversifiées.

Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 31 mars.  
Tarif en fonction des ressources.



CCAS  
Tél. : 01 48 02 75 63/47



## Le recyclage des lampes

Guide du tri

### ➤ Les lampes qui se recyclent

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.

### ➤ Où déposer vos lampes usagées ?

- Déposez vos lampes en déchèterie (cf. guide ou site internet de votre collectivité).
- Rapportez vos lampes en magasin : tout commerce qui vend des lampes a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, etc.). Liste des magasins disponible sur [www.malampe.org](http://www.malampe.org).



### ➤ Que deviennent vos lampes usagées ?

- Les lampes sont prises en charge par Récyllum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.
- La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.

**récyllum**  
engagés pour un recyclage responsable



## Bilan de la deuxième campagne des ambassadeurs du tri

Comme annoncé dans le magazine de septembre 2016, les deux ambassadeurs du tri étaient de retour à l'automne dernier. Pendant deux mois, ils ont poursuivi, auprès des Pavillonnais, leur mission de sensibilisation sur le thème du recyclage des emballages et du verre. Au total, sur les 4 mois de la campagne, ils ont pu rencontrer, en face à face, 230 commerçants et 2173 foyers, et laisser des documents de commu-

nication dans les boîtes aux lettres de 2852 autres foyers. 3341 bacs emballages se sont vus apposer un autocollant avec les nouvelles consignes de tri. En 2017, ne relâchons pas nos efforts en faveur du tri et du recyclage de nos déchets !



Retrouvez plus d'infos sur  
[www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)



## La laïcité célébrée par les enfants

La laïcité a été mise à l'honneur aux Pavillons-sous-Bois, le vendredi 2 décembre, afin de célébrer la Liberté et de réaffirmer l'importance des valeurs de la République.

A l'initiative de cette démarche, l'Association des délégués départementaux de l'Education Nationale (DDEN), représentée par Nicole Weintraub, a sollicité la Ville pour organiser des actions en faveur de la laïcité.

Pendant une semaine, une exposition de dessins sur le thème de la laïcité a pris place à l'Hôtel de Ville. Tous les dessins avaient été réalisés par les élèves Pavillonnais à l'issue d'un travail de réflexion avec leurs enseignants.

Le vendredi 2 décembre, une délégation d'élèves était réunie dans le square du Conservatoire pour participer à la planta-

tion de l'arbre de la laïcité, en présence des représentants de l'association des DDEN, des membres de l'Education Nationale et des élus de la Ville.

Nicole Weintraub, présidente de la délégation locale DDEN 93, Jean-Marc Minetto, président DDEN 93, Alain Gorez, inspecteur de l'Education Nationale, Philippe Dallier, Sénateur-Maire des Pavillons-sous-Bois et Daniel Goldberg, député de la circonscription ont, tour à tour, pris la parole pour souligner l'importance de la laïcité et du respect des valeurs de la République.

Au cours de la cérémonie, les enfants, accompagnés des membres de la Chorale d'Or, ont entonné la Marseillaise, sous la direction du chef de chœur, Béatrice Gratton, avant de procéder à la plantation de l'arbre de la laïcité •



## Activités seniors, saison 2016-2017

L'APJC développe, en partenariat avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, des ateliers pour favoriser la mixité générationnelle et lutter contre l'isolement. Ces actions sont destinées à un public senior âgé d'au moins 55 ans, que vous soyez jeune retraité(e) ou que vous profitiez de votre retraite depuis longtemps :

- > des **quartiers des jeux** pour découvrir la pratique de jeux de société dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle, au Bar'Ouf de l'APJC le samedi et à la résidence de Bragance en semaine
- > des **ateliers informatiques** pour se familiariser avec Internet, les applications de réseaux communautaires (ex : Facebook) et rester en contact avec votre famille, accéder plus facilement aux sites Web relatifs au suivi de vos prestations (CAF, assurance vieillesse, etc.)
- > des **rencontres nutrition lors desquelles vous pourrez, accompagné(e)s d'une nutritionniste, découvrir comment mieux choisir des aliments et comment les cuisiner**

- > des **séances de bien-être** (pratique physique adaptée) animées par une ostéopathe
- > un **club chorale** pour partager la passion de la musique et du chant
- > un **atelier théâtre** pour le plaisir des mots et de la scène
- > des **ateliers mémoire** pour s'entraîner et améliorer votre capacité à mémoriser.

Ces actions sont menées en partenariat avec le CCAS. Pour ses adhérents, un transport a été mis en place pour faciliter leur accès.

Vous souhaitez vous inscrire à ces activités ? Il vous suffira d'adhérer à l'association (à l'exception de l'atelier « chorale » pour lequel une participation annuelle est demandée) •



**Programmation APJC :**  
Tél. : 01 48 02 07 79 ou rendez-vous sur le site  
Web <http://www.apjc.org/2017/01/26/parteneriat-apjccas-des-actions-pour-les-seniors/>

# Conseils Municipaux

Synthèse des principales délibérations

## > Conseil Municipal du 12 décembre 2016

### JURIDIQUE – MARCHÉS PUBLICS

**2016.00146** : Dans le cadre de la construction d'une nouvelle école sur le site de l'école Jean Macé et de l'agrandissement de la cuisine de l'école, la Ville a réalisé un marché public de travaux constitué de 16 lots. A l'issue des analyses des offres et au vu de l'ensemble des critères de sélection, les lots ont été attribués aux offres jugées économiquement les plus avantageuses. Le coût global des travaux s'élève à 5.336.247,36 € TTC.

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

### SUBVENTIONS

**2016.00149 à 2016.00155** : Sans l'attente du vote du budget primitif 2017, le Conseil Municipal a accordé une avance sur subventions aux associations suivantes : Le CECAS - Espace des Arts, Le Stade de l'Est Pavillonnais, le Club Yvonne de Gaulle, l'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois, le CCAS, l'APJC et le SEP Judo.

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

### RÉVISION DES TARIFS

**2016.00156** : Les tarifs d'inscription à la bibliothèque municipale ont été revalorisés. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la cotisation est de 3,85€ pour les Pavillonnais âgés de 18 ans et plus et 6€ pour les non-Pavillonnais. La gratuité aux personnes percevant le RSA est accordée sur proposition de la Maison de l'Insertion-Service RSA.

**33 votants – Vote à la Majorité**

**31 Pour – 2 Contre (M. DENY – M. CHLEQ)**

**2016.158** : Les tarifs des cours dispensés au Conservatoire municipal pour les inscriptions scolaires 2017/2018 sont révisés et augmentés de 3%, à compter du 21 août 2017.

**33 votants – Vote à la Majorité**

**31 Pour – 2 Contre (M. DENY – M. CHLEQ)**

### CONVENTIONS

**2016.00165** : Lors d'une inspection du pont de la Forêt en juillet 2009, des

désordres visibles sur l'extérieur de l'ouvrage au niveau de la montée ont mis en évidence qu'un mouvement de terrain avait endommagé la structure. Les travaux de ce pont, situé entre les deux villes de Bondy et Pavillons-sous-Bois, nécessitent de passer une convention qui détermine les conditions pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de réfection de la montée et les modalités de participation financière des deux villes.

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**2016.00166** : Dans le cadre de ses missions réglementaires, l'Union Régionale des Professions de Santé médecins Libéraux Ile-de-France a engagé un travail d'animation des territoires franciliens dans le but d'anticiper les modifications locales de l'offre de soins ambulatoires. La ville des Pavillons-sous-Bois n'échappe pas à l'érosion de l'offre de soins qui a déjà commencé en Ile-de-France. Soucieuse de garantir une offre de soins adaptée aux besoins de sa population, la Ville souhaite bénéficier d'un diagnostic de territoire présentant un état des lieux, des perspectives de l'offre de soins ambulatoires et de recours aux soins. Ce diagnostic a pour objectif d'ouvrir un débat constructif avec les professionnels de santé et d'engager une réflexion commune sur l'offre de soins et l'aménagement du territoire.

Le Conseil Municipal doit donc autoriser la signature de la convention.

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

## > Conseil Municipal du 30 janvier 2017

### URBANISME

**2017.00003** : La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme arrive à son terme à l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 octobre au 21 novembre 2016. Le Conseil Municipal doit donc émettre le vœu afin que le Conseil de Territoire approuve la décision définitive du PLU. Cette version est issue du fruit du travail mené de concert par le Conseil Municipal, la Municipalité, les services,

les personnes publiques associées et les habitants de la Ville.

**35 votants – Vote à l'Unanimité**

### SUBVENTIONS

**2017.00006** : Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, la Ville sollicite une subvention auprès de la Métropole du Grand Paris. Il s'agit d'installer des luminaires de type LED et d'enfourer des réseaux aériens des allées : du Garde-Chasse, des Mésanges, Hippolyte-Vincent, Anatole France, Arago, Prétoriat, Denain, des Chalets, Robinet et impasse des Mésanges. Le coût total de l'opération s'élève à 688.843,20 € TTC.

**35 votants – Vote à l'Unanimité**

**2017.00007** : La Ville souhaite remplacer l'éclairage (tubes néons) du Parking Souterrain Régional par des tubes LED, afin de permettre des économies d'énergie. L'opération s'inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement et du développement durable, cette dernière est éligible au Fonds d'Investissement Métropolitain. Le Conseil Municipal doit donc autoriser Monsieur le Maire à solliciter le recours à une aide financière auprès de la Métropole du Grand Paris. Budget de l'opération : 13.160,93 € TTC.

**35 votants – Vote à l'Unanimité**

### RESSOURCES HUMAINES

**2017.000012** : Le tableau des effectifs doit être modifié et prévoir la transformation d'un poste de Gardien de Police Municipale, à temps complet, en poste de Brigadier Chef principal de Police Municipale, à temps complet, suite à un recrutement. Il convient aussi de créer un poste de technicien paramédical de classe normale à temps complet en vue d'un éventuel recrutement.

**35 votants – Vote à l'Unanimité**



Prochain Conseil Municipal  
le 27 février 2017  
à 20h salle des mariages  
L'intégralité des délibérations  
est consultable sur le site de la Ville :  
[www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)

## Remise de diplômes au Lycée Nicolas Ledoux

La cérémonie de remise officielle des diplômes s'est déroulée le vendredi 25 novembre 2016, au Lycée Nicolas Ledoux des Pavillons-sous-Bois. C'est désormais un rendez-vous traditionnel où les élèves de CAP, BEP, Brevets des collèges et BAC pro reçoivent leurs diplômes devant un public venu nombreux.

Cette cérémonie solennelle, présidée par Olivier Catayee, Proviseur, entouré des équipes pédagogiques, en présence de Katia Coppi, Première Adjointe au Maire et Conseillère Départementale et de Madame la Commissaire de Police de Bondy, a permis à une centaine d'élèves de recevoir leurs diplômes devant leur famille et leurs amis. C'est un moment important qui marque la fin d'un cursus dans la vie scolaire et qui permet de valoriser le parcours de chacun.

Le lycée Nicolas Ledoux accueille plus de 450 élèves et propose des formations de type CAP, BEP, Bac pro, spécialisées dans les domaines des travaux Publics, de l'éco-construction et de la décoration.

Depuis la rentrée 2016, deux classes de seconde ont ouvert leurs portes et en septembre 2017, deux classes de premières ES et STI 2D verront le jour •



## Cérémonie républicaine de remise de diplômes au collège Anatole France

Le jeudi 13 octobre 2016, la cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet et du CFG s'est déroulée au collège Anatole France.

Le directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale du 93, Monsieur Wassenberg a souhaité féliciter personnellement les élèves de 3<sup>ème</sup> qui ont obtenu le DNB lors de la session de juin 2016. Une photographie a été prise avec chacun d'entre eux pour mémoriser ce moment symbolique. Cela a été l'occasion de rappeler le rôle essentiel de l'École dans la République.

Katia Coppi, première Adjointe au Maire et Conseillère Départementale, Mme Gourdol représentant le Conseil Départemental (qui avait apporté des petits présents aux lauréats), les représentants des parents d'élèves, les parents présents, les enseignants, les agents, les élèves de la Chorale qui ont chanté la Marseillaise ont tous contribué à la réussite de cet événement •





## Festivités de Noël

*Chaque année au mois de décembre, la ville revêt ses*

➤ Des animations gastronomiques et musicales avaient été organisées par la Ville, sans oublier le petit train qui a circulé pendant plusieurs jours pour aller à la rencontre des enfants dans les écoles mais aussi des plus grands.



➤ L'association des commerçants Mairie Basoche avait organisé des festivités pendant plusieurs jours où elle a offert des coupons pour que les enfants profitent des animations mises en place.





*habits de lumière et s'anime pour le plaisir des petits et des grands.*



➤ Cette année, tous les enfants des centres de loisirs, encadrés par leurs animateurs, avaient préparé de très beaux spectacles, sur le thème du cirque, pour le plus grand plaisir de leurs parents.



# FESTIVAL VOIX MÊLÉES

18<sup>ÈME</sup>  
ÉDITION

DEPUIS 18 ANS, LE FESTIVAL VOIX MÊLÉES RAYONNE SUR ET AU-DELÀ DE NOTRE COMMUNE.

Cette majorité gagnée grâce aux voix d'ici et d'ailleurs, des voix enchantées qui vous ont ravi au fil du temps. Cette année encore, le festival Voix Mêlées déclinera la voix sous différentes formes : la voix jazzy, avec le concert Jazz rive gauche, la voix sacrée lors du concert qui se tiendra en l'église Notre-Dame du Raincy (qui sera joué à l'église Saint-Louis en l'Île et à Clamart), la voix lyrique avec un récital pour piano/voix et la voix parlée avec un conte pour enfants.



## ➤ Jazz Rive Gauche

Dimanche 5 mars 2017 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

Ce quintet jazzy transportera son public dans les caves parisiennes. Aux sons du saxophone, Caroline Montier reprendra les chansons de Barbara et autres chanteurs de cette époque.

**Caroline Montier**, Chant  
**Bernard Michel**, Guitare  
**Pascal Bonnet**, Saxo  
**Maxime Aubry**, Batterie  
**Gael Ascal**, Basse

**Tarifs pour chaque spectacle :**

10 € (Tout public) et  
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

## ➤ Nelson Messe de Haydn

1<sup>ère</sup> partie concerto pour clarinette de Mozart

Mercredi 8 mars 2017 à 20h30

Eglise Notre-Dame du Raincy

L'orchestre Sinfonietta ouvrira ce concert par le Concerto pour Clarinette de Wolfgang Amadeus Mozart en La majeur KV 622, dernier concerto composé avant son décès et le seul pour clarinette.

A propos : le thème du mouvement lent a été utilisé pour la musique du film *Out of Africa* de Sydney Pollack ou encore *Préparez vos mouchoirs* de Bertrand Blier.

*La Missa di Augustiis* en Ré mineur ou plus communément appelée la *Nelson Messe* est l'un des ouvrages considéré aujourd'hui comme le point culminant de la composition liturgique de Joseph Haydn. Composée en 1798 dans un souci d'économie sans bois (quintette à cordes, trompettes, timbales et orgue), elle sera interprétée dans une version où s'ajouteront flûtes, bassons et cors.

Ce concert sera interprété par l'orchestre Sinfonietta sous la direction de Frédéric Loisel accompagné de l'ensemble Ars Lyrica, de la Maîtrise de Clamart, de membres de chorales d'Île-de-France.

Solistes :

**Melisandre Froidure Lavoine**, Soprane  
**Anne-Céline Herbreteau**, Meez  
**Michel Courché**, Ténor  
**Matthieu Toulouse**, Basse  
**Juliette Adam**, Clarinette

Orchestre Sinfonietta : Direction **Frédéric Loisel**  
Maîtrises de Clamart et des Pavillons-sous-Bois

## > L'Aria di niente

Récital pour piano et voix

Samedi 11 mars 2017 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

« L'Aria di niente », l'Air de rien où comment lier le mot à la musique, la phrase au chant.

Nathalie Spinosi met, de nouveau, chanteuses et chanteurs de l'atelier lyrique du conservatoire en scène.

Accompagnés au piano par Agnès Rouquette, ils interpréteront les airs d'opéra les plus connus.

Adaptation et mise en scène :

**Nathalie Spinosi**

Direction Musicale : **Agnès Rouquette**

Atelier Lyrique **Inédit Compagnie**

## > Le Printemps Sorcier

Conte musical

Dimanche 12 mars 2017 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

Il était une fois... un quartier général de sorcellerie, un poussiéreux bazar où se mêlent instruments de musique, araignées venimeuses et cafards en bocaux.

Dans ce lieu, on raconte qu'une sorcière se repoudrait le nez et fredonnait des chansons douces. On raconte qu'elle rêvait en secret de devenir une princesse, avec du rose et des paillettes. Mais, elle songeait surtout au prince charmant.

Un jour, au milieu de ses flâneries, débarquèrent deux fervents défenseurs de la sorcellerie traditionnelle, amateurs de grincements, d'harmonies maudites, de verrues et d'odeurs pestilentielles.

L'histoire raconte qu'à ce moment-là, ces trois êtres si disgracieux, si différents se sont rencontrés et ont échangé avec des mots, des sons...

Etre ou ne pas être une sorcière ? Voilà la question que se posent nos acteurs chanteurs musiciens.

Le festival Voix Mêlées clôturera sa saison par un spectacle pour enfants.

Chant : **Thy-Van Nguyen**

Comédienne et Chant : **Judith Perillat**

Accordéon et Guitare : **Clément Robin**

# La Saison culturelle

## CONCERT PÉDAGOGIQUE

## > TUBULAR BELLS II de Mike Oldfield

Concert de percussions

Lundi 13 mars 2017 à 19h

Auditorium Hector Berlioz

Avec la Classe de marimba du CRR de Paris, le professeur Eric Sammut et quelques invités...

1<sup>ère</sup> partie par l'ensemble de Percussions des Classes de François Dumoux et Frédéric Gauthier.

Tubular Bells, le célèbre thème de Mike Oldfield datant de 1973 (et utilisé par la suite dans le film *l'Exorciste*), joué ici dans la version de 1992.

Pour la première fois, cette œuvre sera interprétée exclusivement sur des instruments à percussions (marimba, vibraphone, batterie et quelques dizaines d'autres...).

Venez découvrir ou redécouvrir ce chef d'œuvre, dans une version plus qu'originale, interprété par 16 percussionnistes.



## > Histoire de Flûtes

Dimanche 26 mars 2017 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

L'histoire de la flûte à bec remonte à la préhistoire et se développe au cours des siècles par la multiplicité de ses langages musicaux mais aussi de ses instruments.

Ce concert retrace une petite partie de son histoire : le 20<sup>ème</sup> siècle. Ainsi la flûte à bec, cet instrument « baroque » dévoilera toute l'ampleur de sa contemporanéité.

Avec : **L'ensemble Quazzipi**

**Lore Tempement, Catherine Savigny, Pascal Premier,**  
flûtes à bec

Il était une fois... Histoire de Flûtes

Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

**Tarifs** 10 € (Tout public) et

5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Renseignements : 01 41 55 17 60



## Infos pratiques

Conservatoire Hector Berlioz  
77-79 allée Danielle-Casanova  
Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Courriel : [conservatoire\\_psb@yahoo.fr](mailto:conservatoire_psb@yahoo.fr)

# CECAS

## Espace des Arts

## SPECTACLES

### > TAP FACTORY

Après avoir séduit le public du monde entier, TAP FACTORY se produit pour la seconde fois en France : un savant mélange de claquettes, danse urbaine, percussions et acrobaties, mené tambour battant par une troupe d'artistes reconnus mondialement. Un puissant cocktail alliant performances, humour et fantaisie, un univers « Chaplinesque » qui séduira petits et grands. Succombez à ce rendez-vous culturel populaire où tous les arts sont portés avec une énergie communicatrice par une troupe qui n'a qu'une seule volonté : vous faire plaisir !

**Vincent Pausanias**, direction

8 claquettistes sur scène : **Gilles Guenat** (Champion du monde de claquettes, catégorie Elite), **Jérémy Champagne** (Finaliste de « So you think you can dance » France), **Andrea Catozzi**, **Konan Kouassi**, **Karim Torqui**, **Charlie Placais**, **Lee Meadows**, **Ollie Botterill**.

**Vendredi 10 mars 2017 à 20h30**

Placement assis numéroté 30 € (tout public),  
25 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)



### > LES INSOLENTS

**Avec Blanche, Pierre-Emmanuel Barre, Dedo, Aymeric Lompret, Antoine Shoumsky**  
**Maître de cérémonie : Bruno Hausler**

Une bande de délinquants scéniques et humoristiques réunis pour un soir sur la scène de l'Espace des Arts, du trash à l'absurde, du stand up aux personnages bien taillés, du décalage corrosif à l'humour noir. Histoire de bien mettre les poings sur les «i» de l'Incorrection, de l'Insolence de l'Impertinence et de l'Irrévérence. Un plateau varié qui fait mouche à tous les coups avec quatre représentants de l'humour d'aujourd'hui pour déranger intelligemment et provoquer...

Un rire salvateur. Blanche, Dedo, Pierre-Emmanuel Barré, Antoine Shoumsky, Aymeric Lompret, Bruno Hausler s'enchaînent dans un show survolté !

**Samedi 25 mars 2017 à 20h30**

Placement assis numéroté 25 € (tout public),  
20 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

>> **PAGE 20** Février 2017

### > RAY CHARLES TRIBUTE

**Par Uros Perry Peric & The Pearlettes**

Pianiste et chanteur originaire de Slovénie, Uros Perry Peric décide, en 2004 après la mort de Ray Charles, de poursuivre sa carrière en rendant hommage à son idole. Après plus de 300 concerts en son honneur dans 17 pays, l'incroyable mimétisme vocal et la présence dégagée par l'artiste sur scène ont fait dire à la propre fille de Ray Charles : « *Mon père serait fier s'il pouvait entendre Perry* ». Huit musiciens hors pair accompagneront ce chanteur à la voix envoûtante pour un concert aux accents jazz où résonneront *Georgia in my mind*, *Unchain my heart* ou encore le sublime *Eleanor Rigby*... Configuration cabaret jazzy pour une ambiance plus conviviale !

**Uros Perry Peric**, Chant & Piano / **The Pearlettes**

(3 choristes), Chant / **Drew Davies**, Saxophone ténor

**Dave Blenkhorn**, Guitare / **Sébastien Girardot**,

Contrebasse / **Guillaume Nouaux**, Batterie.

**Samedi 22 avril 2017 à 20h30**

Placement assis numéroté 29 € (tout public),  
24 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

### > TAL

Chanteuse, danseuse et show girl, son style énergique puisé dans le R&B, le reggae et la dance hall aux accents orientalisants va vous emporter !

Après avoir séduit le public des Enfoirés, celui de Danse avec les Stars et plus récemment dans la compilation Génération Goldman, elle vous propose son dernier projet musical frais et maîtrisé ! Pour son troisième album solo, elle enchaîne des rythmes modernes à l'infini dans une interprétation toute personnelle et diablement efficace ! Soyez prêts à scander ses morceaux en cœur lors de son concert dans notre salle !

*Are we awake ?*

**Dimanche 30 avril 2017 à 18h**

Placement assis numéroté 43 € (tout public),  
38 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

## RETRANSMISSIONS

Opéra retransmis en direct  
du théâtre de Turin

## > MANON LESCAULT

**Giacomo Puccini**

Le Chevalier des Grieux et la jeune Manon tombent amoureux au premier regard et s'enfuient ensemble.

Mais Manon abandonne le jeune Chevalier pour le riche Géronte. Lorsque ce dernier comprend qu'elle n'aime toujours que des Grieux, il dénonce les amants et la jeune femme est condamnée à l'exil.

Chef d'orchestre, **Gianandrea Noseda** / Metteur en scène, **Jean Reno** / Avec **María José Siri, Gregory Kunde, Dalibor Jeniš, Carlo Lepore**

Le mardi 14 mars 2017 à 20h

Opéra retransmis en direct  
de la Scala de Milan

## > LA PIE VOLEUSE (La Gazza Ladra)

**Gioachino Rossini**

Ninetta est une servante dont le père est soldat dans l'armée. Son maître, Fabrizio, a un fils nommé Giannetto qui, lui aussi, est soldat. Ninetta est ravie puisque Fabrizio, à l'arrivée de son fils, la lui donnera en mariage. La réjouissance se transforme en tragédie lorsque l'on découvre qu'une cuillère avec les initiales de Fabrizio a été volée et que Ninetta est immédiatement accusée.

L'orchestre et chœur de La Scala de Milan / Chef d'orchestre, **Riccardo Chailly** / Metteur en scène, **Gabriele Salvatores** Avec **Rosa Feola, Serena Malfi, Teresa Lervolino**

Le mardi 18 avril 2017 à 20h

## CINÉMA

## > Un cinéma de qualité pour tous !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

### CARTE DE CINÉMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1<sup>ère</sup> carte).

### TARIFS CINÉMA

Tout public : 6,80 €  
Carte adhérent/fidélité : 5 €  
Senior, mercredi : 5 €  
Enfants (-12 ans) : 4,10 €



## EXPOSITIONS



## > ALAIN TARDIEU

**Peinture**

Chez lui, la peinture se manifeste ! Vivement, impétueuse sans retenue comme libérée... Obsédante... parfois violente... Voulant vivre à tout prix... C'est un peu tout ce qu'il ressent d'elle, il sait que le voyage finalement ne fait que commencer...

Il se sent comme un jeune peintre. Essayant d'atteindre, par ce cheminement fait de lignes, de couleurs, d'ombres et de lumières... l'enfant qui est encore là...

Du 1<sup>er</sup> au 16 avril 2017

Vernissage le 31 mars 2017 à partir de 19h



### Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : [espacedesarts@wanadoo.fr](mailto:espacedesarts@wanadoo.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook (espace des arts) et Twitter (#espacedesarts93)

- Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : [www.espace-des-arts.fr](http://www.espace-des-arts.fr)
- Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30



Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle, n'hésitez pas à envoyer un courriel.

# Le Cercle des Lecteurs

*La diversité des publications récentes offre un vaste choix. Alors, enlivrez-vous!*

## > Le monde est mon langage

Alain Mabanckou • Editions Grasset



Alain Mabanckou, né au Congo-Brazzaville, est un écrivain d'expression française, très sollicité par les médias. On connaît sa silhouette de dandy, ses casquettes, son langage soigné et imagé. Son dernier livre, paru à la rentrée de septembre, porte un titre surprenant, presque magique, dont on découvre le sens, au fil des pages.

L'ouvrage est l'autobiographie d'un écrivain voyageur qui parcourt trois continents : l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

A chaque étape, située dans une ville bien connue du narrateur, a lieu une rencontre avec une célébrité littéraire ou plus rarement avec un inconnu, un « bougre » dont il est fait un portrait émouvant. A Paris, l'auteur se promène dans les jardins du Luxembourg avec son ami Le Clézio. A Marrakech, il retrouve Douglas Kennedy au bar d'un palace, la Mamounia. Au dernier chapitre, situé au Château-Rouge, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tour de Babel des langues africaines, surgit l'inénarrable styliste Jocelyn le Bachelor, figure emblématique de la Sape et des Sapeurs (« personnes élégantes »): « *Je suis le langage, à moi tout seul!* »

J'ai lu avec un réel plaisir ce livre, fait de bruits et de joie de vivre qui rend hommage à la langue française dans sa dimension internationale. Alain Mabanckou, professeur titulaire à l'université de Californie, enseigne à Los Angeles la littérature d'expression française, avec un extraordinaire charisme et beaucoup de succès.

Geneviève Neubig

## > La Reine des Lectrices

Alain Bennett

Traduction de l'anglais



Qui a dit que la lecture est un fantastique moteur pour l'imaginaire et, qu'il n'y a pas d'âge pour lire et relire les livres afin de nous enrichir ?

Alain Bennett, l'auteur anglais de cette fiction, « La Reine des Lectrices », à l'humour bien « british », nous raconte comment la Reine d'Angleterre a découvert la passion de la lecture.

Faisant fi de tout le protocole et du qu'en dira-t-on, sa majesté la Reine se

trouve, un soir par hasard, dans un bibliobus et décide d'emprunter un livre, puis un deuxième et un troisième... Lectrice assoiffée, sa passion devient dévorante. Elle prend ainsi, peu à peu, le pas sur ses obligations de Reine. Le lecteur pourra poursuivre les tribulations de la Reine d'Angleterre, dont la lecture a remodelé la vie protocolaire.

L'on ne peut qu'être séduit par la lecture de cette fiction, à la fois simple et drôle, mais à l'humour bien anglais. Je l'ai lue avec bonheur et recommande vivement le livre à nos lecteurs en ces périodes difficiles. Parfois, il suffit de lire un petit livre, pour être heureux.

Abel Souhair

>> PAGE 22 Février 2017

## > Petit pays

Gaël Faye • Editions Grasset

Le nom de l'auteur et le titre du roman ne vous sont sûrement pas inconnus. Gaël Faye est partout : sur les plateaux de télévision, à la radio, dans les magazines, sur les affiches de métro. Le jeune auteur, qui s'est d'abord illustré comme compositeur-interprète, signe un premier livre très personnel, simple et beau. De mère rwandaise et de père français, il apporte, grâce au personnage principal du jeune Gabriel, un témoignage bouleversant de naïveté, de justesse, de cruauté, sur les massacres des Tutsis par les Hutus.



La première partie du roman décrit la vie heureuse d'un jeune garçon métis au Burundi (« le petit pays »), en Afrique centrale. « *Sa voix était un instant de grâce, elle fondait comme un bout de sucre dans nos âmes et ça nous apaisait comme un trop-plein de bonheur* » (p.156). Puis, la guerre civile surgit, affreuse, pestilentielle, d'une cruauté insensée. Gabriel doit fuir les massacres avec sa jeune soeur Ama.

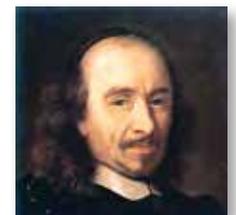
L'auteur quitte l'Afrique, laissant derrière lui des souvenirs de bonheur et des visions d'horreur. Longtemps après, il reviendra pour comprendre, essayer de retrouver ces moments de grâce. Pour ce témoignage, à la fois poétique et terriblement réaliste, Gaël Faye a obtenu le Prix des lycéens et le prix de la Fnac 2016.

Adeline Humbert

## > Le Cid

Pierre Corneille

Editions du Livre de poche



Le beau Gérard Philippe dans le rôle de Rodrigue, redonnant jeunesse et vie au Cid, l'œuvre immortelle de Corneille, voilà une image qui restera dans bien des mémoires malgré le temps qui passe. Le cardinal de Richelieu venait d'interdire les duels quand fut créée la pièce en 1637. Dans le Cid, il y en a trois, comme provocation, on ne fait pas mieux. D'ailleurs, la jeune et impétueuse noblesse de l'époque se sentait sûrement une furieuse envie de tirer l'épée du fourreau à certaines répliques.

Corneille dont le succès fut ensuite éclipsé par celui de Racine, qui dépeint un univers bien plus sombre, nous propose une tragi-comédie, qui finit bien, grâce au courage et à la volonté des protagonistes. Suivre le chemin de l'honneur ne les mènera ni au malheur ni à la mort, au contraire, ils en seront récompensés et l'avenir s'éclairera pour l'amoureuse mais intransigente Chimène. Le message de Corneille à travers ses œuvres reste d'actualité à notre époque, si souvent marquée par le pessimisme. C'est pourquoi il n'est peut-être pas inutile de revoir ce grand classique. Certaines répliques de la pièce sont devenues célèbres et longtemps encore, elles feront résonner à nos oreilles l'harmonie du fameux alexandrin.

Brigitte Slonski

## LITTÉRATURE DE JEUNESSE

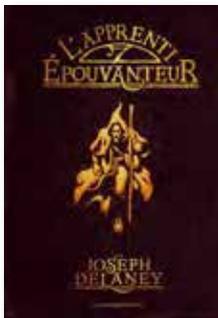
## &gt; L'apprenti Epouvanteur

tome 1 • Joseph Delaney  
Editions Bayard jeunesse

Après une longue période de tempêtes et de glaces, la vie a repris son cours. Mais créatures malfaisantes, étranges phénomènes météorologiques, nombreux signaux alarmants voire terrorisants, voilà le décor du Lancashire, il y a très longtemps, dans lequel se déroulent les aventures de Tom Wa, jeune fils de fermier.

Tom va devoir trouver un emploi hors de la ferme. Il est le septième fils d'un septième fils, ce qui lui confère des dons particuliers qu'il ignore, sans compter que sa mère, étrangère au pays, semble elle aussi douée d'une hypersensibilité ! C'est elle qui contacte l'Epouvanteur à la recherche d'un apprenti. Ce n'est pas un monstre, plutôt un sage qui répond à l'appel des concitoyens se sentant menacés. Mais son efficacité les effraie et il est condamné à la solitude. En résumé, l'Epouvanteur est chargé d'épouvanter les épouvantables créatures.

Ce récit se présente comme un roman d'initiation dont la progression révèle le courage de Tom, qui apparaît comme un élu. Sera-t-il le dernier Epouvanteur ? Les tomes successifs en révéleront davantage. Sur la 4<sup>e</sup> de couverture, la mise en garde « Ne pas lire la nuit », ne serait-ce pas attirant ?



Mireille Guilbert



## Infos pratiques

## Tarifs :

## &gt; Pour les Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 3,85 €
- RSA : gratuité sur présentation de justificatif

## &gt; Pour les non-Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 6 €

Bibliothèque municipale  
8 allée Robillard  
Tél. : 01 48 47 95 54

# Les rendez-vous de la Bibliothèque municipale

## &gt; Racomptines

les 25 février et 18 mars à 10h30,  
pour les 0-3 ans

Chaque mois les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits de 0 à 3 ans autour d'histoires et de chansons.

Vous trouverez de nombreux albums adaptés aux plus jeunes, des livres, disques de comptines et pour les adultes un fonds de parentalité.



## &gt; Blabla des belles bulles

le 4 mars à 10h30, pour les 3-6 ans

Récital de chansons pour petits et grands. Un spectacle où les mots s'envolent pour chatouiller les oreilles. On y voit des bulles qui babillent, des plumes, un bateau de papier...



## &gt; Conférence Art (ados/adultes)

et Atelier Dada (8-12 ans) le 4 mars à 15h

Non, la laitière ne travaille pas pour une grande marque de yaourt. C'est un tableau du grand Vermeer. Venez découvrir ce grand peintre mis à l'honneur au travers d'une exposition au Louvre du 22 février au 22 mai 2017.

Pour les plus jeunes, nous proposons, dans le même temps, un atelier autour de ce peintre avec la revue Dada, revue d'art pour les enfants.



## &gt; L'Heure du conte

de Thomas Josse le 11 mars à 16h,  
dès 5 ans

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut ! ça va commencer...



## &gt; Dictée le 18 mars à 15h, dès 11 ans

Venez vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaires tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.



## &gt; Faites vos jeux

le 1<sup>er</sup> avril à 15h, dès 6 ans

« L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'homme qui ne joue pas a perdu l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup. » Pablo NERUDA



Alors, pour ne pas perdre cet enfant, nous vous invitons à venir jouer parents, enfants, amis, grand-parents, avec qui vous voulez. Vous pourrez tout savoir sur le théâtre, tout découvrir du monde d'Harry Potter. Des jeux tirés d'albums jeunesse pour petits et grands.



## Le Photo Club Pavillonnais à 70 ans !

Les auteurs René-Augustin Bougourd, Alain François, Maryline Touyer, Dominique Dumas, Marianne Rousseau, Philippe Cruaud et Jean-René Audry.

**F**ondé en 1947, Le Photo Club Pavillonnais doit son existence à Jean Clément. Imprimeur, il prête ses locaux pour les activités du club, et prend ses dispositions pour qu'après son décès, survenu en 1999, le PCP en devienne propriétaire. Il lui insuffle aussi son humanisme « *au service de l'épanouissement collectif plutôt qu'à la réussite personnelle* » (B. Colson). Certains photographes connus y ont fait leurs premières armes : John Batho, Marie-Antoinette Renaud, Robert Delétain, Michel Fraignier, Alain Even.

Dès le début, le PCP a bénéficié du soutien de l'équipe municipale, ce qui lui permet d'être remarquablement bien intégré à la vie culturelle de la Ville. Des liens étroits sont entretenus avec l'Espace des Arts, grâce à l'organisation d'expositions thématiques lors du Festival de Cinéma Amateur, du Pavillons Jazz Festival ou de spectacles.

Le PCP est sans doute l'un des clubs qui offre au public le plus grand nombre d'expositions : au printemps « *Les dix*

*mots* », dans le cadre de la Semaine de la Francophonie, ouvert à tous les clubs avec une séance de sélection qui donne l'occasion d'échanges passionnés ; au début de l'été son exposition thématique « Grand Format », avec une scénographie ambitieuse à la Galerie Jean-Baptiste Claudot ; enfin, à l'automne la « Semaine de la Photo », où se côtoient plus de 700 photos, images du PCP et des autres clubs. Pour fêter ses 70 ans, le club célébrera ses grands anciens et donnera un écho particulier à la manifestation autour du thème du Japon, en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Le PCP a pour ambition de jouer un rôle éminent dans la vie de l'Union Régionale de la FPF en organisant de multiples événements.

Le CPCP pratique presque toutes les formes de photographie, dont les exemples sont visibles sur le site du club, mais aussi sur le site international PBase : photographie animalière, macrophotographie, astrophotographie, street photographie, photographie de spectacle et

de reportage, paysage, abstraction et surréalisme, studio, diaporama. Le diaporama est en effet dans l'ADN du club : parmi ses membres les plus marquants, il faut citer Bernard Sanch, grande figure du diaporama durant quarante ans, et dont la mémoire est maintenue par le Prix Bernard Sanch, prix décerné par le public du « Gala de la 3<sup>ème</sup> Image », le spectacle audiovisuel intégré à la Semaine de la Photo. Héritier du Festival de la Couleur, aussi ancien que le club, et longtemps animé par Bernard Colson, c'est sans doute la plus vénérable manifestation audiovisuelle de la région •



### Photo Club Pavillonnais

171 avenue Jean-Jaurès  
Les Pavillons-sous-Bois  
(Réunion tous les vendredis soir)

[www.photo-club-pavillonnais.com](http://www.photo-club-pavillonnais.com)  
[www.pbase.com/photoclubpavillonnais](http://www.pbase.com/photoclubpavillonnais)  
[www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais](http://www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais)



**S**elon une tradition maintenant bien établie, on fêtera aux Pavillons-sous-Bois la semaine de la Francophonie. Une nouvelle thématique, proposée par le ministère de la

## Semaine de la Francophonie

Du 18 au 26 mars 2017

Culture et de la Communication, « Dix-moi dix mots sur la Toile » nous invite à illustrer la modernité de la langue française en constante évolution, et à plonger dans le virtuel.

Ainsi, on explorera les sens nouveaux de favori, fureteur, pirate, nomade, canular, avatar, nuage.

Une exposition de photos encadrées,

réalisées par les photoclubs des Pavillons-sous-Bois et de communes avoisinantes, aura lieu à la galerie J.B. Claudot. Cette exposition sera jalonnée d'affiches aux lignes très contemporaines et aux couleurs vives. La semaine se terminera par une soirée festive, avec la participation de musiciens et de comédiens •

## Les Restos du Cœur

L'antenne des Restos du Cœur a été particulièrement active à l'approche des fêtes de fin d'année et a organisé des événements pour que chacun puisse profiter de cette période festive.

Toute l'équipe des Restos du Cœur tient à remercier chaleureusement tous les élèves de l'école Monceau des Pavillons-sous-Bois et l'entreprise CENTURY21 des Pavillons-sous-Bois

et de Fontenay-sous-Bois, partenaires de l'association, qui se sont mobilisés pour organiser une grande collecte de jouets.

Grâce à la générosité de tous, les enfants ont été particulièrement gâtés : puzzles, peluches, jouets, livres et friandises leur ont été distribués dans le centre qui avait été, pour cette occasion, joliment décoré par les bénévoles. Encore un grand MERCI à TOUS ! •



Les élèves de l'école Monceau

## Le Lions Club des Pavillons-sous-Bois

Depuis 1984, le Lions Club s'est engagé dans des actions sociales et humanitaires aux Pavillons-sous-Bois.

Très investi auprès du handicap mental, Le Lions Club a contribué auprès de l'AIPEI à la création de 7 établissements accueillant 265 personnes, enfants adolescents ou adultes, handicapés mentaux.

La maladie d'Alzheimer est aussi au cœur des préoccupations de l'association et ses actions ont permis la création d'un Centre d'Accueil de jour (Le Patio) pour les personnes souffrantes, afin de soulager l'accompagnant.

Chaque année, un groupe de bénévoles organise une collecte de denrées alimentaires qui sont ensuite distribuées à l'Épicerie Sociale (Coup de Pouce).

En 2017, l'association s'est aussi engagée dans la cause environnementale en réalisant une action de nettoyage des rives du Canal de l'Ourcq.

Bien évidemment, le Lions Club apporte aussi tout son soutien au niveau National en participant très activement aux manifestations organisées lors du Téléthon •

**PARTOUT OU IL Y A UN BESOIN IL Y A UN LION**  
DEPUIS 1917

**100**

**LE LIONS CLUB DES PAVILLONS SOUS BOIS ORGANISE**

**4 MARS 2017**  
**APRÈS MIDI DANSANT**

**Salle Mozart**  
**Mairie des Pavillons Sous-Bois**

**ENTREE GRATUITE**  
Pour les personnes handicapées, les éducateurs et les adhérents de l'AIPEI

**Le bal de l'AIPEI**  
Devient après-midi dansant de 14 h à 18 h  
Toujours au profit de l'AIPEI



Si vous souhaitez rejoindre le Lions Club :  
François COSSIN : francois.cossin@free.fr  
[http://e-clubhouse.org/sites/pavillons\\_sous\\_bois/](http://e-clubhouse.org/sites/pavillons_sous_bois/)



# Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

Centre social/Maison des jeunes et de la culture



## > Scène ouverte

**Tout public**

**Samedi 25 février 2017 à 17h  
APJC, Bar'Ouf**

Les scènes ouvertes s'inscrivent dorénavant dans le paysage culturel Pavillonnais et plusieurs artistes ont pu vous surprendre ou vous émouvoir à travers leurs prestations.

Si vous souhaitez partager votre art (stand up, chant, danse, slam, etc.), vous disposerez d'environ 5 à 10 minutes sur scène pour une belle histoire entre vous et le public. Et pour la technique, pas de panique : l'APJC assure la régie !

- Entrée libre (bar sur place).

## > Atelier nutrition : mieux cuisiner pour mieux manger

**Public seniors**

**Samedi 25 février 2017 à 11h  
APJC, Bar'Ouf**

Découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs et mieux cuisiner ceux que l'on connaît déjà, tel est l'objectif de cet atelier. Accompagné(e)s d'une nutritionniste, vous approfondirez vos connaissances culinaires et les besoins physiologiques liés à l'âge pour manger équilibré. Pour cet atelier, cuisine et dégustation sont au programme.

- Entrée libre / Nombre de places limité, inscription préalable conseillée.

## > Club escapades et découvertes

Le club escapades et découvertes propose prochainement les visites suivantes :

Cimetière Montmartre, le jeudi 2 mars 2017

Canal Saint Martin, le jeudi 6 avril 2017.

## > C'est MOI qui décide Public famille - À partir de 3 ans - Samedi 4 mars 2017 à 15h - APJC, Bar'Ouf



Découvrez le spectacle jeune public « C'est MOI qui décide », un savoureux mélange de théâtre et de chansons drôles, joyeuses ou touchantes qui entraîneront les enfants à sourire, rire et à s'interroger sur le fonctionnement, quelque peu différent, de la planète Colora, monde imaginaire où se déroule l'histoire.

Interprété par Julia Orcet et mis en scène par Barbara Boichot.

- Tarifs - tout public : 7 €
- Adhèrent APJC : 5 € (tarif comprenant une entrée enfant de moins de 13 ans et une entrée adulte).

## > L'APJC a 50 ans

**Tout public**

**Mardi 7 mars 2017  
à partir de 19h - APJC**

Pour fêter son cinquantenaire, l'APJC convie ses adhérents et les habitants des Pavillons-sous-Bois à un grand cocktail : ambiance ludique et conviviale suivie d'un concert à partir de 21h.

- Entrée libre.

## > Quartier des jeux

**Tout public**

**Samedis 11 mars et  
1<sup>er</sup> avril 2017 à 14h  
APJC, Bar'Ouf**

Vous êtes joueur ou avez simplement l'envie de découvrir de nouveaux jeux de société ? Seul(e), en famille ou entre amis, vous pourrez pratiquer vos jeux favoris et découvrir les dernières nouveautés. Un espace dédié accueillera les plus petits.

- Entrée libre (bar et petite restauration sur place).

## > Vendredis découvertes

**Public adulte**

**Vendredi 17 mars 2017  
APJC, Le Bar'Ouf**

Le club Passions Créatives vous propose pendant toute une journée de venir vous essayer au transfert d'images sur toile ! Avec évidemment, la convivialité d'un repas participatif le midi !

- Tarifs - 3 € la demi-journée (9h15 - 12h)
- 5 € la journée complète (9h15 - 16h30).

## > Country Fever - Soirée dansante

**Public : adultes**

**Samedi 11 mars 2017 à 20h  
Espace des Arts, salle Mozart**

Ne ratez pas la 7<sup>ème</sup> édition de cette magnifique soirée ambiance country : Country Line Dance toute la soirée, animée par Sandra, ponctuée de passages en live de l'excellente chanteuse country Aziliz Manrow. Bar et petite restauration sur place.

- Tarifs - tout public : 10 €
- Adhèrent APJC : 8 €
- Réservation conseillée au 07 85 99 79 90
- Placement à la table (280 places).

## > Atelier nutrition : café-débat Seniors

**Samedi 25 mars 2017 à 14h  
APJC, Bar'Ouf**

Pour cet atelier, nous vous proposons un café-débat lors duquel vous pourrez, accompagné(e)s d'une nutritionniste, découvrir comment mieux choisir des aliments adaptés à travers leur composition, leurs effets sur la santé, les recommandations nutritionnelles et les besoins énergétiques.

- Entrée libre / Nombre de places limité, inscription préalable conseillée.

## > Instants (X) FRAGILES Adultes

**Samedi 25 mars 2017  
à 20h30 APJC, Le Bar'Ouf**

Une salle d'attente. Un lieu indéfini. Trois personnes assises. Elles râlent, sifflotent, se rongent les

ongles, pianotent sur leur téléphone portable, lisent une revue scientifique... De la colère, de la résignation, de l'inquiétude, de l'émerveillement...

Trois personnes assises, attendent : un avion, un rendez-vous, la fin du match, un coup de téléphone, la directrice d'école, les résultats de l'essai thérapeutique... Les histoires s'enchaînent, se croisent et se répondent. Des instants fragiles. Création d'une pièce de théâtre pour sensibiliser le grand public aux problématiques vécues par les familles avec un enfant porteur d'un handicap mental de manière générale et le syndrome X Fragile en particulier.

- Tarifs - tout public : 7 €
- Adhèrent APJC : 5 €

## > CAF'CONC'



**Adolescents/adultes**

**Samedi 1<sup>er</sup> avril 2017 à 20h30  
APJC, Le Bar'Ouf**

Pour ce deuxième concert de l'année, Cliffy Barz continue de nous faire découvrir les standards jazz des années 40 à 70 et des titres jazz-funk plus modernes. Ce duo est composé de deux musiciens, Olivier à la guitare et Pierre au saxophone.

A l'instar du début de saison, un groupe invité partagera la scène du Bar'Ouf !

- Entrée libre (bar sur place).



**Renseignements**

Tél. : 01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet

Les Pavillons-sous-Bois

Site Web :

[www.apjc.org](http://www.apjc.org)

Courriel :

[infos@apjc.org](mailto:infos@apjc.org)



## Les rendez-vous du Club Yvonne de Gaulle

Chaque semaine le Club propose aux Seniors de nombreuses activités et des sorties :

- **Mercredi 22 février à 15h**  
Super Loto
- **Du 25 février au 12 mars**  
Galerie Claudot Espace des Arts  
Exposition ARTISTICA
- **Mardi 28 février à 14h30**  
Mardi gras au Club
- **Vendredi 3 mars à 15h**  
Animation autour de l'Andalousie  
avec le conte « les 3 Oranges »
- **Lundi 6 mars à 14h30**  
Tournoi de huit américain
- **Jeudi 9 mars sur rendez-vous**  
Esthétique
- **Vendredi 10 mars à 14h30**  
Atelier d'écriture
- **Jeudi 16 mars à 19h30**  
Soirée Tartiflette
- **Lundi 20 mars à 14h**  
Tournoi de belote
- **Jeudi 23 mars départ en minibus à 14h15** - Bowling
- **Jeudi 30 mars départ en car à 10h30** - Croisière déjeuner dansant
- **Lundi 3 avril à 14h15**  
Initiation mécanique vélo et VTT
- **Jeudi 6 avril départ en minibus à 14h15** - Ferme de Rutel
- **Lundi 10 avril à 14h15**  
Reprise activité vélo
- **Mercredi 12 avril** - Super Loto

### > Les cours et activités

- **Billard** : tous les après-midi de 14h à 17h45
- **Belote** : lundi et vendredi après-midi
- **Tarot** : lundi et vendredi après-midi
- **Vélo VTT** : lundi après-midi en été
- **Ciné-Club** : mardi après-midi
- **Bal au Club** : Deux mercredis après-midi par mois
- **Cours Internet informatique** : mardi et mercredi matin de 10h à 11h30
- **Relaxation** : mardi matin
- **Cours Tai Chi Chuan** : jeudi après-midi
- **Cours Danse en ligne et country** : 3 jeudis après-midi par mois
- **Yoga** : 3 cours lundi matin
- **Cours Dessin peinture** : mercredi après-midi
- **Tennis de table** : mardi et vendredi après-midi
- **Atelier perle** : tous les 15 jours, le lundi après-midi
- **Huit américain** : lundi après-midi.



**Club Yvonne de Gaulle**  
39 allée J.B. Clément  
Tél. : 01 48 48 25 02



À noter dès à présent, le voyage 2017 se déroulera en Sicile du 15 au 22 septembre.

## Soirée dansante

Le Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois / Bragança et l'AFP Casa Tras Os Montes s'associent pour organiser un repas dansant au profit d'une association de la ville de Bragança, située au nord du Portugal. Cette soirée caritative se déroulera le **samedi 25 février 2017**, à la salle Mozart de l'Espace des Arts. Au cours du repas, des billets de Tombola vous seront proposés et un tirage au sort aura lieu à la fin de la soirée.

Tarif dîner et soirée dansante : 25 € par personne et 15 € pour les moins de 12 ans.

### RÉSERVATION

**auprès du Comité de jumelage et de l'AFP Casa de Tras Os Montes.**

Tél. : 06 70 61 78 03

06 43 17 08 74

07 81 08 40 20

**Samedi 25 février 2016 à 19h, salle Mozart**

## ASP

L'Association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois a ouvert ses locaux pendant les vacances de fin d'année. C'est un programme récréatif qui était proposé aux enfants avec de nombreuses sorties. La visite du musée des Arts Forains a remporté l'adhésion du plus grand nombre : « *c'est un lieu magique et enchanteur* ».

Les manèges anciens et très originaux ont agréablement surpris les visiteurs. Adultes et enfants ont pleinement apprécié cette sortie.

Dès le début de l'année, l'ambiance studieuse a repris et priorité a été donnée aux devoirs et leçons.

**Si vous êtes intéressés, l'association recherche en permanence des bénévoles. Si vous avez un peu de temps disponible, les soirs entre 16h45 et 18h45, n'hésitez pas à contacter le président Guy Lefrançois au 06 13 06 40 85 pour de plus amples renseignements.**

## Cercle Philatélique et Cartophile

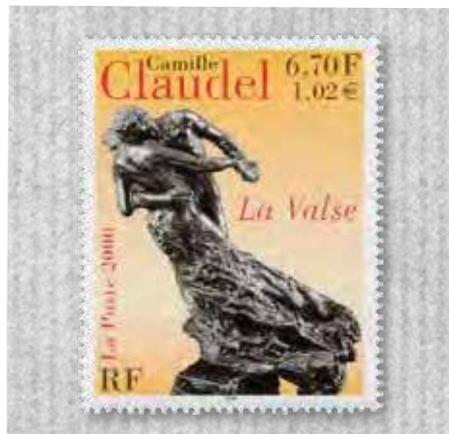
Auguste Rodin (1840-1917) : 2017 le centenaire de sa mort.

Le centenaire de la mort d'Auguste Rodin nous donne l'occasion de revenir sur la vie du plus important sculpteur de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

**Auguste Rodin** (René François Auguste Rodin) est né à Paris le 12 novembre 1840 dans une famille modeste. Préférant griffonner des dessins plutôt que d'étudier, il est inscrit par ses parents en 1854 à l'École Spéciale de Dessin et de Mathématiques, dite la Petite École, et suit aussi les ateliers de Barye au Muséum d'histoire naturelle.

Travaillant rapidement chez des entrepreneurs d'ornements, il loue près des Gobelins un local sommaire, dans lequel naît le buste de *l'Homme au nez cassé* (1864). Ce que Rodin veut, c'est l'art antique et la vérité de la nature.

Remarqué par Albert Carrier-Belleuse qui fait appel à lui pour divers travaux de décoration, le jeune praticien le suit en Belgique et collabore pendant des années avec ce producteur de dessus de cheminée et de figurines de boudoirs.



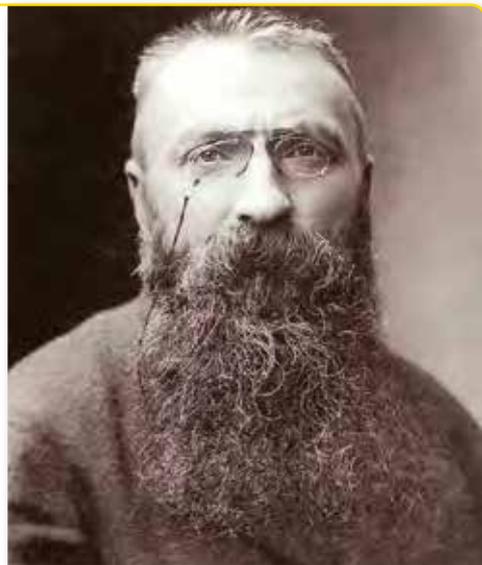
Mais ce qu'il désire, c'est créer une œuvre, et c'est en 1871 qu'il produit *l'âge d'airain*. Rodin est employé pour l'Exposition Universelle de 1878, car, artisan complet, il dresse des reliefs de deux mètres de haut, sculpte des masques de faunes pour le palais du Trocadéro, dessine, donne des modèles pour la bijouterie, l'orfèvrerie et l'ornementation d'ébénisterie. Il présente

une maquette, *l'Appel aux armes*, puis est engagé à la manufacture de Sèvres (1879-1882) et continue de sculpter dans son atelier : *Saint Jean-Baptiste prêchant* (1880), un *Torse*, et *l'Homme qui marche*. En 1881, l'hôtel Biron (actuel musée Rodin) sera mis à sa disposition, rue de Varenne, ainsi que l'atelier de Meudon.



Après avoir sculpté des monuments pour des villes, Damvilliers (1889), ou Nancy (1892), c'est Calais qui fait appel à lui pour représenter les six bourgeois qui ont donné les clés de la ville : les **Bourgeois de Calais** en 1895. Il sculpte aussi des monuments pour des hommes célèbres : *Claude Lorrain*, *Victor Hugo* (1893), *Balzac* (1898), *l'Argentin Domingo Faustino Sarmiento* (1900), tout en travaillant à d'autres œuvres, comme *le Baiser* (1886).

Le sous-secrétaire d'État, Edmond Turquet, lui commande une porte monumentale d'un musée des Arts décoratifs (qui ne sera jamais construit), qui



occupe Rodin de 1880 jusqu'à sa mort. De cette œuvre se détache le célèbre **Penseur**, image de Dante.

Marié en 1917 à sa compagne qui lui sert de modèle depuis 1864, Rose Beuret, il a de nombreuses liaisons, dont son élève Camille Claudel, qui a une sensibilité très proche de celle de Rodin, en témoigne **la Valse** (1889-1890). Il meurt le 17 novembre 1917 à Meudon.

La richesse de l'œuvre de Rodin : sculptures, projets non exécutés, dessins, peintures (comme **La danseuse cambodgienne** en 1906), notes de documents, inventaire, dépasse largement l'image que les collections publiques présentent. Passionné d'architecture, Rodin est également fasciné par les mouvements du corps et révolutionne la sculpture par sa grande liberté novatrice dans le traitement des formes.

Tout son travail est d'une ampleur et d'une richesse importantes. Il enrichit la sculpture de son temps d'une dimension personnelle, humaine et conceptuelle en introduisant la pensée dans la forme •

**Venez visiter notre 28<sup>ème</sup> exposition du 25 au 27 mars 2017 à la salle Mozart (Espace des Arts).**

**Vous pourrez aussi trouver, le 27 mars, une pièce qui manque à votre collection auprès des négociants en timbres, cartes et monnaies.**



Renseignements :  
Tél. : 01 48 48 37 44

## SEP JUDO

## Un stage de haut niveau



Une journée de stage pour des Judokas de tous niveaux et de différents clubs avait été organisée autour de la grande championne, Jane Bridge : grande dame du Judo, championne du monde à New York en 1980 dans la catégorie des moins de 48Kg et nouvellement gradée de la ceinture blanche et rouge (hachidan 8<sup>ème</sup> Dan) de la discipline.

Samedi 19 novembre 2016 : comme à l'accoutumée, il régnait une ambiance studieuse et disciplinée sous le regard bienveillant et impassible du portrait de maître Jigoro Kano (fondateur du Judo Kodokan\* en 1882).

C'est un programme chargé qui avait été préparé : pendant 3 heures de cours, après le salut, l'échauffement a pu commencer puis les exercices de

déplacements en souplesse, mais dynamiques, se sont enchaînés.

Les techniques de projections ont été abordées, suivies par les combinaisons de différentes techniques, avec plusieurs parties du corps (hanche, épaule...).

Après la théorie, la pratique !

Les Judokas se sont affrontés dans le respect mutuel sous l'oeil vigilant du Senseï (maître en japonais).

Après la fin des Randoris (exercice libre dans la langue de Molière), les élèves ont fait le Zarei (salut à genoux) afin de respecter la tradition du Judo.

Pour clôturer cette belle journée, un pot de l'amitié autour des valeurs de partage et de convivialité a été orga-

nisé, au cours duquel les Judokas ont échangé leurs impressions, et en ont profité pour faire connaissance et s'inviter dans leur club respectif, discuter avec Jane Bridge, faire des photos, selfies et autographes.

Félicitations aux Judokas, à Jane Bridge et à tous les membres de l'association SEPJ, cette journée riche en émotions où les valeurs du Judo comme la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié ont été respectées •

\*nom de la première école de Judo.



**SEP Judo**  
Tél. : 01 41 55 03 24



## SEP PÉTANQUE

## Un grand rendez-vous handisport

Le Conseil d'Administration du SEP PÉTANQUE a choisi de reconduire, pour la seconde année, son Président David Batista.

En 2017, de nombreuses dates ont été retenues pour organiser des compétitions ; parmi elles, les dirigeants souhaitent attirer votre attention sur un grand rendez-vous : une manifestation handisport au cours de laquelle des personnes en situation de handicap feront équipe avec des joueurs confirmés. La présence de personnes bien connues du monde du sport viendront animer cet événement : Michel Loy, membre de l'équipe de France, Henri Lacroix, plusieurs fois champion du monde et champion d'Europe en titre, nous feront l'honneur d'être présents.

Le SEP Pétaque communiquera la date de ce grand rendez-vous très prochainement. Venez nombreux les encourager !!!



**SEP Pétaque**  
**Stade Léo Lagrange**  
Tél. : 01 48 47 89 14  
Courriel : [sep.petaque@free.fr](mailto:sep.petaque@free.fr)



SEP CYCLISME

## Le Loto de Noël

Le team cycliste du Stade de l'Est Pavillonnais organisait, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, son désormais traditionnel Loto de Noël. Quelques 300 pavillonnais et franciliens sont venus remplir la salle Mozart de l'Espace des Arts, mise à disposition par la municipalité, le dimanche 18 décembre dernier. Petits et grands ont ainsi pu jouer tout l'après-midi, dans une très bonne am-

bianche, conviviale et festive. La section vous invite d'ores et déjà à son loto de Noël 2017, le 17 décembre prochain. Les autres dimanches de l'hiver seront consacrés au travail du «foncier sur le vélo», nécessaire pour une bonne préparation en vue des courses 2017. Les adhérents se retrouvent donc tous les dimanches matins ou samedis après-midi en fonction de la météo et partent

faire des kilomètres en groupe, encadrés par un coach qui rythme la séance et suivis par la voiture-balai. Cette dernière permet de réparer en cas de crevaison et assure la sécurité du peloton circulant sur route ouverte.

Nul doute qu'avec une préparation hivernale aussi sérieuse, le team cycliste du Stade de l'Est sera au rendez-vous, dès la reprise de la saison, en mars prochain !

SEP TENNIS DE TABLE

## Section tennis de table

Le début de l'année est l'occasion de dresser un premier bilan de la saison sportive 2016-2017 : l'association est passée de 43 adhérents en 2015/2016 à 52 adhérents pour cette saison grâce à l'augmentation du nombre des jeunes pongistes et des féminines.

L'exploit de la phase revient à l'équipe fanion masculine qui, au bout d'un parcours sans faute, accède à la Nationale 2, considérée comme la 2<sup>ème</sup> division du championnat de France amateur. Le match s'est déroulé aux Pavillons-sous-Bois, devant un public composé d'adhérents et des clubs voisins, contre la redoutable équipe de Mondreville. Après des matchs très accrochés, les Pavillonnais ont obtenu une victoire méritée sur le score de 8-4. Un grand bravo au leader Jérôme Desmortreux, au capitaine Laurent Pinon, à Ahmed Zegli et à Jérémie Serre.

Il faudra beaucoup d'abnégation et de

talent pour assurer le maintien en 2<sup>ème</sup> phase. Venez nombreux les encourager lors du match à domicile au gymnase Jean Macé :

- le samedi 11 mars 2017, à 17h contre Béthune.
- le samedi 8 avril 2017, à 17h contre Chelles.

L'équipe 1 féminine a raté de peu la montée en régionale 1. Elle a terminé à la 3<sup>ème</sup> place de la poule en départementale 1.

L'équipe 2 masculine a réussi une belle performance en assurant finalement son maintien en Pré régionale. Félicitations à Fabrice, Jacques, Michel et Arnaud.

L'équipe 3 obtient une honorable 5<sup>ème</sup> place.

L'équipe 4 rate sa phase avec 7 défaites pour autant de matchs en D1.

En championnat de Paris, l'équipe a perdu son 1<sup>er</sup> match en Promotion d'honneur contre Alfortville.

Au niveau individuel, en championnat

de France départemental vétérans, il faut saluer les performances de Francine Dugueperroux (1<sup>ère</sup> en V4), Jacques Faugeron (1<sup>er</sup> en V4) et Jérôme Desmortreux (1<sup>er</sup> en V1) qui se qualifient en championnat régional.

Saluons l'initiative de certains adhérents qui ont rénové entièrement la peinture des murs de la salle : Jean-Bernard Gerbert, trésorier de la section, Francine Dugueperroux, Jacques Faugeron et Ernesto Vettese.

Vous avez également envie de jouer au ping en famille ou, vous souhaitez pratiquer un sport occasionnellement avec vos proches ? Venez dans notre club le dimanche matin ! Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois (hors vacances scolaires) de 9h à 13h •



Renseignements :

Tél. : 06 64 23 29 53

Courriel : ttsep@yahoo.fr

## SEP TENNIS

## Programme d'activités soutenu au tennis

### > Formation continue de l'équipe pédagogique

La deuxième journée de formation, pour toute l'équipe d'encadrement du club, s'est déroulée sur les terrains du club le dimanche 8 janvier. Olivier Letort et son concept innovant d'apprentissage « Tennis Cooleurs » a rencontré un nouveau succès auprès de tous les enseignants présents. Apprentissage de la technique, programmation de l'année et évaluation étaient les thèmes abordés afin de permettre d'améliorer encore la qualité de l'enseignement au SEP Tennis.



### > Championnat de France

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'équipe 45 ans Dames du SEP Tennis a disputé les Championnats de France. Les Pavillonnaises se sont imposées 3/2 à Cabourg en remportant le double décisif 6/0 6/0. Superbe week-end, grâce notamment aux 15 supporters qui avaient fait le déplacement en Normandie.

Fin de parcours le 29 Janvier, suite à la défaite 3/1 à domicile, contre le TC Jocondien (Tours).

Bravo à toutes les joueuses pour ce beau parcours : Mireille Briand, Sandrine Mazilu, Sophie Dubosc, Leilla Charles et Kiki Caunet.

**Dimanche 19 mars 2017**

Stade Léo Lagrange



### > Noël des enfants au club

Comme chaque année, la grande fête de Noël s'est déroulée au club, pour tous les enfants du mini tennis. Au programme : goûter de Noël avec concours de gâteaux, vin chaud pour les parents, chants de Noël et animations avec les peluches, la fanfare et le Père Noël qui a apporté un cadeau à chaque enfant. Parents et enfants ont pu passer un après-midi convivial à l'occasion de la dernière journée de cours avant les vacances.



### Stages vacances scolaires

Le club organise, comme à chaque vacances scolaires, des stages pour les plus jeunes. Si vos enfants, inscrits ou non, souhaitent vivre une semaine de sport, d'activités ludiques et de bonne humeur :

**PLUSIEURS FORMULES POSSIBLES :**

> 1h30 par jour : 70 € la semaine de 5 jours (50 € pour le club ados).

> À la demi-journée de 9h à midi : 105 €

> Toute la journée de 9h à 17h (repas et sorties compris) : 140 €



Contactez-nous par téléphone au :

Tél. : 01 48 48 83 31

ou par mail à : [contactseptennis@gmail.com](mailto:contactseptennis@gmail.com)

## ➤ Le PLU est adopté.

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé à l'unanimité le 31 janvier 2017 par l'EPT « Grand Paris Grand Est », avec deux mois d'avance sur le planning initial. Notre Conseil Municipal avait, le 30 janvier, émis un avis favorable et sans réserve sur ce dossier si important pour l'avenir de notre Ville. Le PLU sera donc exécutoire au 1<sup>er</sup> mars 2017.

L'enquête publique, menée par le commissaire enquêteur a été constructive ; les remarques étant mineures, nous avons pu intégrer les plus judicieuses, sans que cela ne nous oblige à relancer une enquête publique complémentaire, l'équilibre du PLU étant conservé. C'est ainsi que le commissaire enquêteur a rendu un avis FAVORABLE et SANS RESERVE sur le dossier définitif.

L'opposition socialiste, comme à son habitude, a fait preuve de mauvaise foi et de malhonnêteté intellectuelle,

en nous reprochant de l'empêcher de travailler, et d'être les moteurs des modifications. Le dossier est très volumineux et consultable en Mairie. Malgré tout, nous leur avons transmis les conclusions de l'enquête et les réponses apportées par le Territoire, ce que la procédure n'impose aucunement. Un conseiller socialiste est passé le dernier jour et a repris une partie des remarques faites par les habitants, ce n'est pas vraiment cela être moteur. Il eut fallu participer durant ces 18 mois au travail des groupes de réflexion. Ce PLU oriente le développement de notre Ville pour les 15 ans qui viennent, ne pas s'y impliquer, pour un élu d'opposition, est surprenant ; par contre vouloir passer pour celui qui a imposé des modifications est assez amusant, cela nous fait penser à la fable de La Fontaine « la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf ».

Le gouvernement socialiste impose une densification de 15% de notre commune qui est déjà la plus dense du nouveau territoire ; localement les élus socialistes, qui ont été aux destinées de notre Ville de 89 à 95 et l'ont conduite au désastre que l'on connaît, tant financier qu'urbain, s'érigent maintenant en donneur de leçon.

Notre objectif principal a été de sauvegarder, coûte que coûte, le caractère pavillonnaire de notre commune, qui fait le charme de nos quartiers et participe à la qualité de vie de notre Ville. Dans ce bras de fer, entre nous et l'Etat, pour limiter les hauteurs des constructions, le consensus autour de notre PLU nous conforte dans notre volonté de garder le caractère singulier de notre commune, tant apprécié de nos concitoyens.

**Les élus de la  
Majorité municipale**

## ➤ Plan Local d'Urbanisme : le maire recule devant la mobilisation des habitants et des élus de l'Opposition.

Nous nous satisfaisons vivement des modifications apportées par la majorité municipale à la première mouture du Plan Local d'Urbanisme. En effet des habitants Pavillonnais et nous mêmes, élus d'Opposition, avons exprimé de très importantes réserves dans le registre d'enquête publique.

Nous avons alerté nos concitoyens par diverses actions sur les hauteurs maximales qui étaient fixées à 23 mètres des nouveaux immeubles autour de la place de la Basoche. Il est désormais prévu de limiter leur hauteur à 16 mètres. Même avec une telle hauteur, ce serait toutefois un véritable bouleversement du cœur de notre ville que nous entendons protéger. On est bien loin du slogan répété à l'envie par la droite municipale : « Préservons Les Pavillons-sous-Bois ».

Nous avons aussi obtenu une homogénéisation des zones sur l'avenue

Jean Jaurès. Cet épisode révèle en tout cas des orientations municipales qui ne sont pas partagées par la population.

Ces reculs de la droite municipale sont également le signe d'une grande précipitation, d'un manque d'anticipation et de méthode dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui remplace le POS. La majorité municipale aura attendu la dernière limite pour engager les études indispensables à son élaboration au risque de nous laisser sans réglementation locale. Alors, les promoteurs auraient pu être libres de construire à leur guise dans tous les secteurs de la ville.

L'étude très coûteuse réalisée à la demande de la municipalité par un cabinet privé a prévu des hauteurs de constructions différenciées dans certains secteurs de la ville sans réelle logique. De nombreux points n'ont pas été approfondis ou abordés comme

par exemple l'identification des sites remarquables et les aménagements le long du canal de l'Ourcq.

Nous sommes enfin effarés de la tonalité polémique de l'article de la majorité municipale paru dans le dernier numéro de Pavillons infos. Présents, vigilants et actifs, nous l'avons été, comme le prouvent les dernières évolutions du PLU.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour suivre avec attention les dossiers qui engagent l'avenir de notre ville. Encore faudrait-il que nous disposions en toute démocratie et transparence de toutes les informations.

**B.Deny, J-F Chleq, S.Calisir,  
conseillers municipaux d'Opposition**

**Vous pouvez nous joindre  
au numéro suivant : 06 25 48 09 38.**

## Carte d'identité : **modernisation de la procédure**

**À** partir du 1<sup>er</sup> mars 2017, toutes les personnes souhaitant réaliser une carte d'identité devront prendre rendez-vous en Mairie auprès du service Population État-civil.

La demande de Carte Nationale d'Identité sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée.

Ces nouvelles modalités permettront notamment de sécuriser la Carte Nationale d'Identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Le demandeur d'un titre peut faire sa demande dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) •

**Pièces justificatives : consultez le service Population.**



**Service Population - État-civil**  
Tél. 01 48 02 75 71/72/18.



## Autorisation **de sortie du territoire (AST)**

**D**epuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents, doit être muni d'une Autorisation de Sortie du Territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

La seule utilisation de la Carte Nationale d'Identité (au sein de l'espace Schengen) ou d'un passeport en cours de validité ne sera plus suffisante.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr))
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646\*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale •



**Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr).**

**Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.**



**FÊTE DES  
GRAND-MÈRES**

**SAMEDI 4 MARS  
DIMANCHE 5 MARS**

**MARCHES  
de LA BASOCHE  
et  
de CHANZY**

*Venez chercher votre brin de Mimosa offert  
par vos commerçants*





## Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
  - Hôpital Jean Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
  - Clinique Vauban consultations sans rendez-vous  
De 9h à 21h 7j /7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT :**  
En l'absence de médecin, contacter le commissariat de Bondy.  
**01 48 50 30 00**  
**Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 01 48 36 28 87**
- > **AMBULANCES**  
Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. Kennedy - Les Pavillons-sous-Bois  
**01 48 54 21 10**



## Pharmacies de garde

- |                   |   |                       |
|-------------------|---|-----------------------|
| > 26 FÉVRIER 2017 | <b>Pharmacie de Chanzy</b>  | <b>01 48 48 10 64</b> |
|                   | 1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois                          |                       |
| > 5 MARS 2017     | <b>Pharmacie Centrale</b>   | <b>01 43 81 25 28</b> |
|                   | 28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan                                 |                       |
| > 12 MARS 2017    | <b>Pharmacie Ribatto</b>  | <b>01 43 09 20 90</b> |
|                   | Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier<br>Neuilly-sur-Marne |                       |
| > 19 MARS 2017    | <b>Pharmacie de Chanzy</b>  | <b>01 48 48 10 64</b> |
|                   | 1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois                          |                       |
| > 26 MARS 2017    | <b>Pharmacie Centrale</b>   | <b>01 43 81 25 28</b> |
|                   | 28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan                                 |                       |
| > 2 AVRIL 2017    | <b>Pharmacie Ribatto</b>  | <b>01 43 09 20 90</b> |
|                   | Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier<br>Neuilly-sur-Marne |                       |
| > 9 AVRIL 2017    | <b>Pharmacie de Chanzy</b>  | <b>01 48 48 10 64</b> |
|                   | 1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois                          |                       |
| > 16 AVRIL 2017   | <b>Pharmacie Ribatto</b>  | <b>01 43 09 20 90</b> |
|                   | Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier<br>Neuilly-sur-Marne |                       |
| > 17 AVRIL 2017   | <b>Pharmacie Centrale</b>   | <b>01 43 81 25 28</b> |
|                   | 28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan                                 |                       |
| > 23 AVRIL 2017   | <b>Pharmacie de Chanzy</b>  | <b>01 48 48 10 64</b> |
|                   | 1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois                          |                       |

Pharmacies : gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h



### Téléphones utiles

**COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**  
**POLICE MUNICIPALE** : Maison des services publics allée de Berlin  
**01 48 02 75 37** ou après 18h : **06 03 21 20 39**  
**Permanence technique de la Ville** : **01 48 48 20 94**



## Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

### MARIAGES

#### OCTOBRE 2016

- Romain RICHARD et Angélique VIRLOUVET
- Anis BAHLOUS et Sophie DELAUNAY
- Imad LASSACI et Hajer BENAOUICHA
- Richard UY et Dorina PRAK
- Stéphane TOGUEM TEGADJOUÉ et Marie YONFU
- Vojislav JOVANOVIC et Svetlana RAKIC
- Nafaa CHAKRI et Anne-Sophie LOPES
- Erkan ÇAKIR et Souaad ZALANI
- Boubaker BERRICHE et Sonia FERJANI

#### NOVEMBRE 2016

- Sladjan JOVANOVIC et Lara STEVANOVIC
- Jérémy ELPHENOR et Aziza ZARIOHI
- Edi RADOMIROVIC et Danijela STOJANOVIC
- Sébastien ROZYCKI et Miho HATTORI
- Marc JALOUSTRE et Patricia JUDAS
- Srinivasan KABIRDASS et Vinothini GOUNASSÉGARIN

#### DÉCEMBRE 2016

- Joseph CHRIQUI et Sarah COHEN
- Nelson COSTA et Justine CURIEN
- Ilyas KADDECHE et Sarra TIGUA

### NAISSANCES

- Aisha DIALLO née le 15 octobre 2016
- Loubna DAOUD née le 8 novembre 2016
- Kaze AN né le 12 novembre 2016
- Ylona TCHECHE NOUFFEUSSIE née le 20 novembre 2016
- Maria BOHORAS née le 27 novembre 2016
- Manon KURZ née le 12 décembre 2016
- Mehdi LESOT né le 26 décembre 2016

### DÉCÈS

- Elisabeth PETITJEAN décédée le 7 octobre 2016
- Raymond SCHLICHTER décédé le 3 décembre 2016
- Suzanne SAINTIN décédée le 7 décembre 2016

**POLICE : 17 - POMPIERS : 18 - SAMU : 15**

**JAZZ RIVE GAUCHE**  
**DIMANCHE 5 MARS 2017**  
 à 17h00  
 Auditorium Hector Berlioz

**NELSON MESSE DE HAYDN**  
**MERCREDI 8 MARS 2017**  
 à 20h30  
 Eglise Notre-Dame du Raincy

**FESTIVAL VOIX MÊLÉES**  
 18<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**L'ARIA DI NIENTE**  
**SAMEDI 11 MARS 2017**  
 à 20h30  
 Auditorium Hector Berlioz  
**RÉCITAL POUR VOIX ET PIANO**

**LE PRINTEMPS SORCIER**  
**DIMANCHE 12 MARS 2017**  
 à 17h00  
 Auditorium Hector Berlioz  
**CONTE MUSICAL**

**CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ • 01 41 55 17 60**

**MONOPRIX**  
**PAVILLONS-SOUS-BOIS**  
 FAITES VOS COURSES  
 UN PEU BEAUCOUP  
**À LA FOLIE !**

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Cligny - 552 018 020 R.C.S. Nanterre.

**MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY**  
 OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H  
 PARKING GRATUIT\*

\*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX**.fr



APJC



L'APJC vous invite à son

# Cocktail anniversaire **50 ans**

**Mardi 7 mars 2017**

*à partir de 19h00*

Entrée libre

**APJC**

23 allée Etienne Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

01 48 02 07 79 - [www.apjc.org](http://www.apjc.org)